

Jaim' Frépillon

Journal d'Actualité
d'Informations Municipales



PROPOS DU MAIRE

Afin de mieux vous informer, la commission communication du Conseil municipal a décidé de modifier la présentation et les dates de parution de ses publications.

Désormais, vous recevrez quatre documents par an :

- > Le traditionnel bulletin d'informations municipales, en septembre, dans lequel seront inclus les renseignements pratiques et le répertoire des associations. Ce bulletin annuel aura pour objectif d'aborder les informations en profondeur.*
- > Trois bulletins intitulés jaim'Frépillon (Journal d'Actualité et d'Informations Municipales) répartis sur l'année, présentés dans la forme que vous découvrez aujourd'hui. Ces bulletins ont pour objectif de rendre compte des événements sans attendre le bulletin annuel.*

En outre, les parutions du flash municipal sont maintenues, celui-ci permettant de diffuser des annonces quasi instantanées au fil des besoins.

N'oubliez pas que Frépillon dispose d'un site internet : www.frepillon.fr sur lequel vous trouvez en permanence des informations de fond et l'actualité du moment.

Bien que la forme devienne de plus en plus professionnelle, la rédaction de ces parutions reste totalement assurée par vos élus et les bénévoles de la commission communication. Cela nous semble nécessaire tant pour la maîtrise des coûts que pour la qualité de cette information.

Bonne lecture. Je souhaite à chacun d'entre vous une excellente année de bonheur et de réussite dans vos entreprises

Le Maire reçoit sur rendez-vous:
01 39 60 25 06

BERNARD TAILLY,
MAIRE

Une mairie câblée

Des travaux sont en cours en mairie pour renouveler les installations électriques du bâtiment ancien et pour moderniser les réseaux téléphonique et informatique. Sécurité, fiabilité, réactivité sont nécessaires en mairie, comme dans toute entreprise, afin d'optimiser les tâches du personnel et la qualité du service rendu aux habitants.



Vos rendez-vous ...

28 janvier	galette des Rois des Anciens par l'O.M.F.
4 février	loto du Basket-club
11 mars	soirée choucroute par le Comité des fêtes
1 ^{er} avril	repas des Anciens par l'O.M.F.
8 avril	loto du Basket-club
30 avril	brocante par le Comité des fêtes

Les moments forts

LE CONTRAT REGIONAL EST SIGNÉ

Nous l'avons déjà évoqué, un contrat régional est un contrat passé entre la Commune, le département du Val-d'Oise et la région Ile-de-France pour financer plusieurs équipements publics dans un délai déterminé.

Depuis très longtemps, nous préparons cet accord avec nos partenaires. La dernière signature a été apposée en septembre dernier, concrétisant nos efforts pour financer, dans les meilleures conditions, les travaux que nous projetons :

- un bâtiment polyvalent 6, rue du Coudray, comprenant : une salle d'entraînement sportif de 170 m² en sous-sol, une salle des fêtes au rez-de-chaussée, un centre de loisirs au premier étage et des locaux associatifs
- l'extension de la bibliothèque actuelle à l'ensemble de

l'étage de la Maison des associations avec la création d'une accessibilité handicapés

- le réaménagement des espaces du bas du Centre communal et l'aménagement de la place de l'Eglise

Depuis un an, la Municipalité travaille avec les maîtres d'œuvre sur la préparation du dossier technique des deux premiers projets. La consultation des entreprises est en cours et, prochainement, nous procéderons à la consultation des prêteurs. En effet, environ 30 à 40% de ces projets seront financés par l'emprunt. Cela est rendu possible grâce, notamment, à la fin du remboursement des emprunts contractés en 1989 pour le gymnase.

Nous espérons débiter les travaux au début du printemps. Les plans seront prochainement exposés en mairie.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES IMPRESSIONNISTES

Parmi les compétences choisies, pour la communauté, celle de la petite enfance a été traitée en priorité. Après un an et de nombreux contretemps administratifs, un premier projet voit le jour en ce début d'année 2006.

« **LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES** » R.A.M., est un lieu où une éducatrice de jeunes enfants,

- renseigne les assistantes maternelles et les parents pour les informer de leur statut et de leurs droits respectifs.

- reçoit les assistantes maternelles avec les enfants, afin d'organiser des rencontres, des ateliers d'éveil, des réunions à thèmes.

Le relais est un lieu neutre, il n'exerce aucun droit de regard sur le travail des assistantes maternelles.

Maison des associations, un mardi sur deux le matin de 9 h 30 à 11 h 30 : atelier d'éveil l'après-midi de 14 h à 17 h : permanence d'information (01 30 36 43 78)

Prochaines permanences

mardi 7 février • mardi 21 février
mardi 7 mars • mardi 21 mars

UN TÉLÉTHON FORMIDABLE

Le Basket-club a pris l'initiative d'organiser, les 2 et 3 décembre, le premier téléthon frépillonnais. Grâce à une préparation minutieuse, le bureau du Club a fédéré d'autres associations et motivé une cinquantaine de bénévoles. Du vendredi 19 heures jusqu'au samedi 23 heures, les activités se sont succédé dans le gymnase, la maison des associations et dans les rues de la commune : course à pied, matches dont un handisport, démonstrations de secourisme et de danse, vente de produits divers, buffet, crêpes etc.

Le fil rouge : marquer le plus de paniers en trente heures, a permis de comptabiliser 1765 paniers marqués. Pendant ce temps, il était fabriqué et vendu 1500 crêpes, les Galopins ont parcouru, à pied, 537 km en se relayant pendant douze heures dans les rues du village, le Comité des fêtes a « vendu » 298 vis qui ont servi au montage du décor de Noël de la mairie. Le vent du Sud-ouest a emporté 723 cartes vers les territoires nordiques, dont certaines sont revenues de Belgique, du Danemark et d'Allemagne.

Le Basket-club a comptabilisé 6 751 euros nets qui ont été rapidement versés à l'Association française des myopathies. Nous reprenons la conclusion d'un actif participant :

« **Frépillon est un petit village, mais avec un gros cœur** »



COÛT DES NOUVEAUX TENNIS

Voici le bilan quasi définitif du complexe tennistique, mis en service en novembre 2005, comprenant un court couvert, un court de plein air et un club-house de 150 m².

DÉPENSES TOTALE hors TVA
847 500 €
(la TVA payée est récupérée dans deux ans)

FINANCEMENT

Subvention : Conseil général	245 025 €
Etat	106 750 €
Fédération française de tennis	13 500 €
Vente terrains ancien site	338 000 €
Emprunt sur 15 ans	125 000 €
Fonds propres	19 225 €
TOTAL	847 500 €

Pour le contribuable frépillonnais, la dépense directe est donc limitée à 17 % du coût global.



M. Le Sous-Préfet au micro, lors de l'inauguration

Vos élus en conseil municipal

SEPTEMBRE 2005

adoptent le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes ☉ décident le versement d'une subvention à la prévention routière ☉ approuvent le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ☉ autorisent Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 au contrat temps libre ☉ fixent le tarif du centre de loisirs et de la garderie pour le personnel communal ☉ sollicitent une subvention auprès du Conseil général pour le nettoyage des graffitis et pour les travaux d'informatisation de la mairie ☉ autorisent Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux des espaces extérieurs du contrat régional ☉ décident l'acquisition de parcelles ☉ adoptent une motion de soutien à l'ADVOCNAR (association de riverains pour la lutte contre les nuisances aériennes) ☉

OCTOBRE 2005

votent le budget supplémentaire de la commune pour l'année 2005 ☉ adoptent l'inscription de la commune dans le cadre du PANS (Programme d'amélioration du niveau de service de la voirie départementale) concernant la sécurité rue de la République ☉ émettent un avis favorable à la charte d'urbanisme et d'environnement de la plaine de Pierrelaye ☉ autorisent Monsieur le Maire à solliciter auprès du Député une subvention pour la construction de l'extension de la bibliothèque ☉ émettent un avis favorable au plan départemental des itinéraires de randonnée ☉

NOVEMBRE 2005

approuvent la modification du tableau des effectifs ☉ définissent les modalités d'obtention de la médaille de la Commune ☉ fixent les tarifs pour frais de dossier dans le cadre du marché « construction d'un équipement polyvalent » ☉ adoptent le versement des bourses communales ☉ demandent une subvention dans le cadre du TRASERR 2006 (voirie) ☉ affirment le principe de céder à titre gratuit un terrain au Conseil général dans le cadre du projet du carrefour de la RD 928 avec la rue de la Libération ☉

DÉCEMBRE 2005

fixent le tarif des services publics communaux pour l'année 2006 ☉ apportent le secours de la Municipalité à un commerçant sinistré ☉ autorisent Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général dans le cadre des équipements sportifs et auprès du SMDEGTVO pour l'intégration des réseaux ☉ approuvent la signature d'un marché avec le bureau d'études COLAS pour la maîtrise d'œuvre des travaux des espaces extérieurs du contrat régional ☉ expriment leur soutien au projet du sentier des lisières proposé par l'association des communes du Massif forestier de Montmorency ☉ désignent un consultant pour la préparation administrative de l'urbanisation des Flaches-Ouest et pour la modification du POS nécessaire à la réalisation de logements sociaux ☉

En bref ...

GRAFFITIS : LA COMMUNE DIT NON

Soucieuse de préserver la qualité de l'environnement, en octobre dernier, la Municipalité a fait effectuer, par une entreprise spécialisée, une vaste campagne de nettoyage des graffitis qui souillaient les murs de notre village. Le coût de cette intervention s'est élevé à 4 112 €.

DECARBONATATION DE L'EAU

Les délégués du Conseil municipal auprès du syndicat intercommunal de l'eau soutiennent activement l'idée de traiter l'eau pour en réduire le taux de calcaire. Une étude préalable sera effectuée au cours du premier semestre 2006 afin de déterminer le processus le mieux adapté aux données spécifiques de notre eau (Th existant) et du syndicat (volume à traiter). Cette étude précisera d'une part, le surcoût qui résulterait pour l'usager et, d'autre part, les économies domestiques attendues.

JOURNEE SANS VOITURE

Le 22 septembre, la Municipalité a proposé une journée sans voiture dans le Centre communal. Les parents et les enfants ont largement suivi la recommandation de venir à l'école à pied ou à vélo. Même Monsieur le Maire a laissé sa voiture au garage pour enfourcher son VTC.

C'était un plaisir de voir ces petits vélos en file indienne sortir du Centre communal. Le village vivait : les rires des écoliers et la bonne humeur générale remplaçaient avantageusement le vrombissement des moteurs. Même le soleil était de la partie.



SECURITÉ ROUTIÈRE LA VITESSE C'EST DÉPASSÉ La sécurité routière est aujourd'hui une priorité nationale

Monsieur le Maire, attentif aux inquiétudes des riverains des voies principales de notre village, telles que l'avenue du Maréchal Leclerc, la rue de la Libération et la route de Villiers-Adam, a mené une opération radar le 8 décembre dernier. Il a été constaté que très peu d'automobilistes ne respectent pas la limitation à 50 km/h. Sur 70 voitures empruntant ces voies, seules quatre étaient en infraction et pour un dépassement minime, mais cette opération sera renouvelée.